

Ensemble faisons vivre une Eglise missionnaire

La campagne du denier de l'Eglise est lancée. Cette année encore je fais appel à votre générosité pour qu'ensemble nous fassions vivre une Eglise missionnaire.

La crise que nous traversons nous touche tous. Qu'elle soit financière, économique ou climatique, elle est pour nous chrétiens une occasion de nouveaux modes de vies et de mettre l'éthique au cœur de nos choix de société.

Le diocèse de Chartres a besoin de votre don pour vivre et assurer sa mission. Les sommes recueillies à l'occasion de la collecte du denier servent principalement à assurer la rémunération et la formation des personnes engagées au service de l'Eglise : les prêtres en activité ou en retraite, les salariés laïcs en charge d'une mission pastorale ou d'une responsabilité administrative, les séminaristes...

Il y a plus de 2000 ans, les membres des premières communautés chrétiennes prenaient en charge la vie matérielle des apôtres et disciples qui leur étaient envoyés. Aujourd'hui, continuons cette belle histoire de partage.



Mgr Michel Pansard
Evêque de Chartres pour
l'Eure et Loir



Donnons au denier

Faire un don, c'est participer à la vie de l'Eglise catholique

Au niveau du diocèse de Chartres, votre don assure une base de fonctionnement :

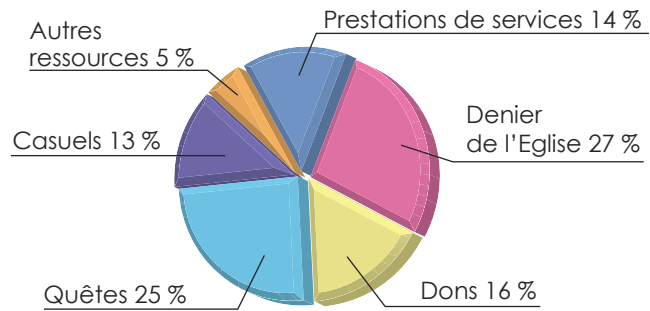
Votre don assure aux prêtres en activité ou en retraite une vie matérielle modeste et identique pour chacun (montant mensuel brut de 1085 € pour traitement et charges sociales), contribue aux salaires des laïcs permanents en charge de la Pastorale et aux rémunérations des laïcs des services administratifs diocésains.

Votre don permet de former ceux qui sont ou seront en charge de la Pastorale (par exemple coût d'une semaine de formation d'un séminariste : 270 €).

Votre don participe aux subventions des mouvements et services d'Eglise (75000 € en 2009).

Votre don permet à l'Eglise catholique d'assurer sa mission.

Les ressources du diocèse de Chartres



OUI, je donne à l'Eglise

A renvoyer à : ASSOCIATION DIOCESAINE de CHARTRES
1 Rue St-Eman - 28000 CHARTRES avec votre don

Je fais un don de : €

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de
ASSOCIATION DIOCESAINE de CHARTRES

Un reçu fiscal vous sera envoyé qui vous permettra, si vous êtes imposable, de déduire de vos impôts 66 % du montant de ce don.



Mes Coordonnées :

NOM
Prénom
Adresse :
.....
Code postal Ville.....

Je souhaite être informé sur la possibilité de léguer un bien à mon diocèse. (info.legs@diocesechartres.com)

Je ne reçois pas la revue du diocèse "Eglise en Eure et Loir" (11 N° par an).
Je souhaite m'y abonner et je verse par règlement séparé.

36 € abonnement normal 40 € abonnement de soutien